

VRAI - FAUX

Le projet A104 fera « sauter les bouchons » c'est-à-dire diminuer considérablement les problèmes de circulation du secteur : FAUX

La direction du projet A104 étant Nord→Sud, ce dernier ne répondrait pas aux besoins de déplacement Est ↔ Ouest qui font défaut.

De plus, toute nouvelle infrastructure joue le rôle d'aspirateur à voitures, modifiant les habitudes des automobilistes, en entraînant donc, très rapidement, la formation de nouveaux embouteillages.

Faire l'économie du projet A104 en améliorant l'existant : VRAI

Il existe effectivement d'autres solutions que l'A104 : l'amélioration de la RN184 avec création de carrefours dénivélés, augmentation significative de la protection des riverains et raccordement à l'A14 (pour une sécurité renforcée et un meilleur écoulement).

Le projet A104 développerait l'économie de la région : FAUX

Une autoroute déplace souvent les emplois et parfois même au détriment du tissu économique local des commerçants de quartier qui voient leur fréquentation diminuer au profit de grands centres commerciaux. La présence d'un réseau autoroutier n'est pas un critère indispensable à l'implantation ou au maintien d'une entreprise, dans un secteur donné. L'usine PSA d'Aulnay sous Bois était entourée par l'A3, l'A1 et l'A104. Toutes ces autoroutes ont-elles empêché la fermeture de ce site ? Non ! Affirmer que le projet de prolongement de l'A104 va en créer de manière pérenne est un argument fallacieux !

Tous les habitants seraient préservés de la pollution chimique et du bruit engendrés par cette autoroute car on ne réalise plus les autoroutes, actuellement, comme autrefois : FAUX

70 % des particules fines en ville sont issues des transports routiers.

En France, 42 000 morts prématurés par an sont liés aux particules fines.

50 Milliards d'euros par an : c'est le coût minimal annuel de la pollution de l'air extérieur en France.

Des études récentes montrent, de plus en plus clairement, que des pathologies bien plus graves encore, comme des cancers, peuvent être générées par cette pollution, notamment chez les enfants et les personnes à risques. (Projet A104 : pollution de 120 000 vél./j dont 20% de poids lourds).

Le projet de prolongement de l'A104 est donc une menace inacceptable, directe et avérée à la santé de l'ensemble des habitants de la zone, soit près de 300 000 personnes !

Ne pas jeter sur la voie publique



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains de l'Autoroute A184 (devenue A104)
BP 30035 Eragny 95611 Cergy Pontoise cedex
www.copra184.org contact@copra184.org
<https://twitter.com/copra184>
<https://www.facebook.com/CopraA184/info/>



**Le CO.P.R.A. 184
vous présente
ses Meilleurs Vœux
pour l'année 2016**

**Que 2016 qui succède à la COP 21 soit
l'année de l'abandon du tracé vert A104**

Ce tracé représente en effet :

Une aberration environnementale et sanitaire:

22 km en zones urbanisées touchant 300 000 habitants.

3 traversées de la Seine avec 2 passages sous-fluviaux et un viaduc qui passerait au-dessus d'un parc naturel classé en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.
Si projet A104 : augmentation de 28% de la teneur en CO₂.

Une aberration économique :

Plus de 3 milliards d'euros... et à ce prix là les populations ne seraient même pas réellement et efficacement protégées!

Nous exigeons :

- L'annulation de la décision ministérielle du 24 Octobre 2006, du Ministre Dominique PERBEN.
- L'abandon de tout projet de « Prolongement de la Francilienne » (A104) en zones urbanisées entre Méry-sur-Oise et Orgeval.
- L'accélération du développement des transports alternatifs au « tout routier » (Report modal fluvial et ferré).